

# LA DÉLÉGATION FRANCE INSOUMISE AU PARLEMENT EUROPÉEN A DÉCIDÉ D'EXCLURE ANNE-SOPHIE PELLETIER

De nouveaux salariés ont fait état de conditions de travail dégradées et d'un comportement harcelant, déplacé et agressif à leur rencontre de la part d'Anne-Sophie Pelletier.

Au total, ce sont donc 13 assistants parlementaires qui rapportent des faits similaires depuis le début du mandat en 2019.

Ce comportement est incompatible avec les valeurs de notre délégation et nous ne pouvons le tolérer plus longtemps. Dans ce contexte, nous avons donc pris la décision d'exclure Anne-Sophie Pelletier de notre délégation.

À nouveau, nous apportons tout notre soutien aux salariées qui ont été victimes de ces comportements inacceptables, et nous nous sommes assurés que des mesures soient prises pour les protéger tout en leur permettant de garder leur emploi. Nous continuerons à œuvrer pour un environnement de travail sain et sûr au Parlement européen comme ailleurs.

Bruxelles, le 04 décembre 2023